

Paris, le 16 septembre 2019

Carton rouge pour Carte Blanche !

Les Chirurgiens-dentistes de France (Les CDF) s'insurgent contre une médecine comptable telle que le conçoit le réseau de soins Carte Blanche.

Le 100% santé engendre des bouleversements dans le secteur assurantiel, qui ne doivent cependant pas pousser les réseaux de soins à s'attribuer des compétences qu'ils ne possèdent pas.

Dans une dépêche de l'AEF datée du 16 septembre, les Chirurgiens-Dentistes de France apprennent avec stupeur que le réseau Carte Blanche, par la voix de son directeur Jean-François Tripodi, entend prodiguer des conseils sur la qualité et la pertinence des soins réalisés par les chirurgiens-dentistes.

Loin de faire sourire, cette proposition absurde est en totale contradiction avec l'exercice réel de la médecine bucco-dentaire.

En effet, comment justifier que le plan de traitement puisse être apprécié sur un devis papier et quelques radios, lorsqu'il est le fruit d'une anamnèse, d'examens cliniques, d'échanges, d'informations et du consentement éclairé du patient ?

La conception du futur, selon Carte Blanche, semble bien éloignée de la médecine centrée sur le patient, mais plutôt proche d'une médecine comptable pour les assurances.

Les Chirurgiens-Dentistes de France alertent les pouvoirs publics sur cette dérive qui consiste à faire pencher de plus en plus la médecine dans le secteur marchand.

Les CDF invitent le réseau à revoir sa copie et à trouver des solutions d'avenir pour lesquelles il a un rôle à jouer, comme la prise en charge de la prévention, plutôt que de s'attribuer des missions qui ne sont pas les siennes et des fonctions qui rompent le contrat de soins entre le soignant et le patient.

Les Chirurgiens-Dentistes de France est le premier syndicat en nombre d'adhérents de toutes les professions libérales. Ses 100 syndicats départementaux répartis sur tout le territoire font des *Chirurgiens-Dentistes de France* une force majeure dans la défense de la profession www.lescdf.fr